



United States Conference of Catholic Bishops

*"We are one family under God"*

## CONNAISSEZ VOS DROITS DE RÉFUGIÉS: «SOYEZ PRÊTS, PAS EFFRAYES»

Ceci fait partie seulement de l'**éducation communautaire**. Ce n'est pas un avis juridique. Pour toute question sur votre statut personnel de réfugié, veuillez consulter votre agence de relocalisation, un avocat d'immigration ou un représentant accrédité.

### I. Vos Droits Dans La Société

Le gouvernement fédéral vous a accordé le statut de réfugié aux États-Unis et ce statut légal vous confère des **droits et des responsabilités similaires à ceux des citoyens américains**.

Certains de ces droits comprennent:

- Vous avez été admis aux États-Unis par le gouvernement américain et êtes les bienvenus ici.
- Vous avez la liberté de pratiquer **la religion** que vous choisissez.
- Vous avez la permission de **travailler** aux États-Unis.
- Vous et vos proches avez le droit de vivre dans un **environnement sûr**.
  - La police est là pour vous protéger et protéger votre famille.
  - Si votre sécurité est menacée ou si vous êtes victime d'un crime:
    - ✓ Appelez le 9-1-1 en cas d'urgence. (La traduction peut être disponible.)
    - ✓ Informez la gestionnaire de votre cas ( case manager) à l'agence de relocalisation.

Certaines de vos responsabilités aux États-Unis comprennent:

- Vous devez obéir à la loi. Si vous commettez un crime, cela peut affecter votre statut légal.
- Vous devez payer des taxes. Si vous recevez du courrier que vous ne comprenez pas, consultez votre agence de relocalisation.

### II. Vos Droits Si Vous Rencontrez Des Fonctionnaires Fédéraux Américains

Parfois, les autorités fédérales chargées de l'application de la loi contactent les membres de la communauté pour enquêter sur un crime ou une menace contre la communauté, ou sur le statut juridique des individus.

**Si un agent fédéral vient chez vous ou dans un appartement, que pouvez-vous faire?**

- Vous avez **le droit de garder le silence**.
- Vous avez **le droit de ne signer aucun document qui est présenté**.
- Vous avez **le droit de parler avec un avocat**.
  - Si vous n'avez pas d'avocat, consultez votre agence de relocalisation. Ils peuvent être en mesure de recommander des services juridiques gratuits ou à faible coût.
  - Vous pouvez trouver des services juridiques sur <https://cliniclegal.org/directory> ou <http://www.aialawyer.org/>
- Vous avez **le droit de choisir de ne répondre à aucune question**.
- Vous pouvez également écrire ou prendre des photos des noms et des numéros de badge des officiers.
- Informez votre agence de relocalisation de la visite et, si nécessaire, demandez conseil.



United States Conference of Catholic Bishops  
"We are one family under God"

### **Si un agent fédéral demande de parler avec vous, que pouvez-vous faire?**

- Les agents du Bureau Fédéral d'Investigation (FBI) ou du Department of Homeland Security (DHS) peuvent demander de parler avec vous.
- Vous avez **le droit de refuser d'être interviewé**, mais cela peut être vu comme suspicion.
- Il serait sage de parler à un avocat ou un représentant légal et / ou votre agence de relocalisation.

### **Si vous acceptez une entrevue, que devez-vous garder à l'esprit?**

- Vous avez **le droit d'avoir un avocat présent**. Voir ci-dessus pour savoir comment trouver un avocat.
- Vous pouvez **choisir l'heure et le lieu de l'interview**.
- Vous pouvez **demandeur à l'avance quelles questions** seront posées.
- Vous pouvez **demandeur la présence d'un interprète**.
- Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous sont posées si vous n'êtes pas à l'aise.
- **N'OUBLIEZ PAS: VOUS NE DEVEZ PAS DONNER DE FAUX RENSEIGNEMENTS** pendant votre entrevue. Ce serait considéré comme une infraction criminelle qui peut entraîner des conséquences négatives.

### **Si vous croyez que vos mouvements ou vos communications sont surveillés, que devez-vous faire?**

- Notez que les **responsables officiels locaux, étatiques et fédéraux peuvent parfois contrôler légalement les mouvements ou les communications** des gens pour voir s'ils suivent les procédures appropriées.
- Les lois et règlements spécifiques concernant ces procédures varient d'un état à l'autre.
- Vous devez parler à un avocat si vous croyez que vos mouvements ou communications sont surveillés.

### **Si vous utilisez Internet et les médias, que devez-vous garder à l'esprit?**

- **Faites attention aux sites que vous visitez**. Visiter des sites Web qui pourraient contenir des idéologies extrémistes ou avoir des conversations en ligne avec d'autres personnes qui expriment des opinions radicales pourrait vous causer des problèmes à l'avenir.
- Parlez à vos enfants et à vos adolescents au sujet des sites internet appropriés à visiter et de ce ceux qu'il vaut mieux éviter. Il peut souvent y avoir une différence dans la façon dont les jeunes et les adultes utilisent Internet

## **III. Vos droits en ce qui concerne les voyages internationaux**

### **Si vous envisagez de voyager à l'étranger, que devez-vous savoir?**

- Les considérations et les règles entourant les voyages changent constamment. Nous vous conseillons de consulter un avocat sur votre situation individuelle.
- Les détenteurs d'une carte verte peuvent voyager mais peuvent être arrêtés et interrogés.
- Il est maintenant **risqué de voyager avec le statut de réfugié**.
- Il y a un potentiel pour une entrevue secondaire ou recherche sans mandat (l'autorité d'un juge).
- **Des services juridiques gratuits sont disponibles dans les aéroports**. Contactez [airport@refugeerights.org](mailto:airport@refugeerights.org) pour plus d'informations.



United States Conference of Catholic Bishops

*"We are one family under God"*

**Si vous êtes à un aéroport international ou à une frontière internationale, quels sont vos droits?**

- **Les fonctionnaires des aéroports internationaux et des points d'entrée ont le pouvoir de fouiller vos bagages et de vous poser des questions sur votre citoyenneté et plan de voyage.**
- Si vous êtes sélectionné pour un entretien secondaire à l'aéroport, **vous avez le droit de demander un avocat.** De nombreux avocats sont disponibles gratuitement à cette fin.
- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes détenu, vous devez contacter: [airport@refugeerights.org](mailto:airport@refugeerights.org) et signaler ce problème à votre agence de relocalisation.
- Si vous voyagez laissez une copie de votre itinéraire et document de voyage avec un membre de votre famille ou quelqu'un de confiance que vous connaissez.

**Si vous avez des questions à propos de ces droits, contactez votre agence locale de relocalisation ou service juridique, ou tout autre organisme fiable pour réfugiés, ou services juridiques ou un avocat.**



United States Conference of Catholic Bishops

*"We are one family under God"*